

EXTRAITS DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
28 mars 2022	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale de la C.C.I. du 24 janvier 2022, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
28 mars 2022	Après avoir entendu la présentation sur le projet d'une nouvelle organisation de la C.C.I. et d'une nouvelle structure-cible des emplois par le Président GUIBERT, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité (moins 2 abstentions), approuvent la nouvelle organisation de la C.C.I. avec la création de 5 postes (Directeur Général Adjoint, Responsable du Développement, Responsable Administratif et Financier -évolution de l'emploi de la Chargée d'activité comptable actuelle-, Manager du Centre de Formation Néopolis, Chargé de Communication) et la nouvelle structure-cible des emplois.
28 mars 2022	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT sur l'élection d'un Membre suppléant à la Commission Consultative des Marchés suite à la démission de M. MOUCHERON, Membre Elu, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent l'élection de Mme BARBEROT en tant que Membre Suppléante à la Commission Consultative des Marchés.
28 mars 2022	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les conventions avec la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, AESIO (ex EOVI MCD MUTUELLE), Crédit Agricole, AXA pour l'Espace Entreprendre, avec Dromeadhère.media pour la Communication et autorisent le Président à les signer.
28 mars 2022	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. JOLIVET et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent les modalités de remboursement des frais engagés par les Elus Consulaires dans le cadre de leur mission (mandat ou représentation).